
**CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION
TRIDAN
TEST MARKETING DIGITAL**

Les présentes Conditions Générales d'utilisation régissent l'ensemble des contrats en vue du passage d'un test sur le site www.tridan.tech de la Société WMB COMPANY et sur l'application <https://app.tridan.tech>. Elles sont conclues entre :

- La Société WMB COMPANY, exploitante de la marque TRIDAN, société par actions simplifiées dont le siège social est situé Z.A. de la Garde, Bâtiment 2, Allée du 9 novembre 1989, 49240 AVRILLE enregistrée au Registre du commerce d'ANGERS sous le numéro 878 721 596, représentée par Messieurs Philippe AIN et Patrice Calvez en leur qualité de gérant.

Ci-après dénommée « **Société WMB COMPANY** »

Et

- **Le CANDIDAT**, étudiant ou professionnel du marketing digital, établi sur le TERRITOIRE d'autre part

Ci-après dénommé « **CANDIDAT** »

Le CANDIDAT et la Société WMB COMPANY seront appelés collectivement les PARTIES.

TOUTE INSCRIPTION DEPOSEE AUPRES DE LA SOCIETE TRIDAN sur son SITE PAR LE CANDIDAT IMPLIQUE L'ACCEPTATION SANS RESERVE PAR LE CANDIDAT DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE SES ANNEXES. ELLES PREVALENT SUR TOUTES CONDITIONS GENERALES OU TOUT AUTRE DOCUMENT CONTRACTUEL DU CANDIDAT.

IL EST EGALEMENT PRECISE QUE LE PASSAGE D'UN TEST SUR LE SITE SUITE A L'INSCRIPTION DE SON PROFIL, AINSI QUE L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS SOUMISES PAR LE CANDIDAT SE FAIT SOUS L'ENTIERE RESPONSABILITE DES CANDIDATS.

*
* *
*

ARTICLE 1. DÉFINITIONS

Les termes mentionnés ci-dessous ont, dans les présentes CGU, la signification suivante :

- « **TEST TRIDAN** » : désigne un test passé en ligne sur la plateforme <https://app.tridan.tech> ;
- « **CANDIDAT INVITE** » : étudiant ou professionnel (ex : formateur, intervenant...) qui est invité par un CENTRE AGREE à passer le TEST TRIDAN dans le cadre d'une SESSION organisée par l'établissement ;
- « **CANDIDAT LIBRE** » : désigne un étudiant, un professionnel ou toute personne souhaitant passer un TEST TRIDAN et qui s'inscrit de manière individuelle, libre et spontanée à une SESSION organisée par un CENTRE AGREE ;
- « **SESSION** » : désigne une session organisée par un centre agréé, une école ou une entreprise
- « **CGU** » : désigne les présentes conditions d'utilisation ainsi que ses Annexes et tout avenant éventuel signé ultérieurement par les PARTIES ;
- « **COMMANDE** » : désigne l'opération par laquelle l'ACHETEUR (le candidat) s'engage, en contrepartie de la LIVRAISON des SERVICES (TEST TRIDAN) à en verser le prix correspondant ;
- « **TERRITOIRE** » : désigne la seule France métropolitaine ;
- « **PRODUITS** » : désigne l'ensemble des produits proposés par le CANDIDAT sur le SITE ;
- « **SITE** » : désigne la plateforme www.tridan.tech sur laquelle le CANDIDAT pourra obtenir des informations sur le TEST TRIDAN et s'inscrire à une session ;
- « **LA WEB APPLICATION** » : désigne la plateforme <https://app.tridan.tech> sur laquelle le CANDIDAT pourra passer le TEST TRIDAN, compléter son profil et accéder à son radar de compétences ;
- « **PROFIL** » : désigne la partie complétée par le CANDIDAT sur la WEB APPLICATION TRIDAN. Il pourra le rendre public, c'est-à-dire indexé dans les moteurs de recherche et visible de tous, ou privé, c'est-à-dire visible uniquement par lui-même ;
- « **RADAR** » : désigne la notation générale par compétence obtenue après avoir passé un TEST TRIDAN
- « **CENTRE AGRÉÉ** » : désigne toute entité morale (école, association, cabinet de recrutement, entreprise) en capacité de faire passer un test et accrédité par la Société WMB COMPANY

ARTICLE 2. OBJET

Les présentes CGU ont pour objet de fixer les conditions d'utilisation de la WEB APPLICATION TRIDAN lors d'un passage de test et de régir l'accès aux données transmises par un CANDIDAT et leur utilisation sur l'application.

La Société TRIDAN permet à des CANDIDATS de passer un test marketing digital composé de plusieurs questions sur des sujets variés en rapport de près ou de loin avec le marketing digital, dans les conditions définies ci-après.

ARTICLE 3. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Il n'existe pas de document contractuel entre un CANDIDAT et la Société WMB COMPANY. Seules les présentes CGU sont valables et font l'objet d'un consentement mutuel des parties.

ARTICLE 4. NATURE DES CGU

Les CGU ne confèrent en aucun cas au CANDIDAT ou à un quelconque membre de son équipe la qualité de salarié, mandataire, agent ou représentant de la Société WMB COMPANY. Les PARTIES déclarent en outre que les CGU ne peuvent en aucun cas être considérées comme un acte constitutif de personne morale ou d'une entité juridique quelconque, et que toute forme d'"affectio societatis" est formellement exclue de leurs relations.

ARTICLE 5. COLLABORATION

Les PARTIES coopéreront dans un esprit d'étroite collaboration afin de faciliter l'exécution de bonne foi de leurs obligations respectives.

Chaque PARTIE s'engage ainsi à informer l'autre PARTIE de tout événement, ou information, porté à sa connaissance et qui serait susceptible d'avoir un effet quelconque sur l'exécution de ses obligations et de toute difficulté qu'elle pourrait rencontrer dans le cadre de l'exécution des présentes CGU.

ARTICLE 6. INSCRIPTION SUR LA WEB APPLICATION

Il est rappelé que l'inscription est libre et que toute personne ayant pour intention réelle et sérieuse de passer un TEST TRIDAN dans le cadre de la valorisation de ses compétences en marketing digital pourra s'inscrire sur la WEB APPLICATION.

La véracité des informations transmises par le CANDIDAT et affichées par la **Société WMB COMPANY** sur sa WEB APPLICATION ou SITE sont de la responsabilité du CANDIDAT. En aucun cas, un centre agréé ou recruteur pourrait reprocher à la société TRIDAN d'avoir diffusé de fausses informations.

Les CANDIDATS s'engagent à n'ouvrir qu'un seul compte.

Article 6.1. Renseignements fournis par le CANDIDAT

Les CANDIDATS souhaitant créer un profil garantissent que les données qu'ils communiquent sont exactes, sincères et conformes à la réalité. En acceptant les CGU, les CANDIDATS acceptent que leurs profils soient rendus publics à leur inscription.

Les CANDIDATS sont avertis qu'un PROFIL peut être rendu public en cochant la case « Rendre mon profil public » dans l'édition de son PROFIL, et que cela aura pour impact direct le référencement du PROFIL dans les moteurs de recherche tels que Google, Yahoo, Bing, etc. Les CANDIDATS peuvent à tous moments décocher cette case, ce qui permettra de rendre le profil privé.

Le CANDIDAT approuve également qu'en rendant public son PROFIL, des recruteurs et entreprises pourront accéder aux résultats de son test et ainsi voir les compétences évaluées par son RADAR.

Dans le cas où le CANDIDAT fournirait des informations inexactes, la Société WMB COMPANY pourra immédiatement, sans préavis ni indemnité, suspendre ou résilier son compte et lui refuser l'accès au SITE et à la WEB APPLICATION ; et ce sans préavis, nonobstant les dispositions de l'article 7.

Le CANDIDAT est informé qu'il peut à tout moment rectifier, modifier son PROFIL de manière libre et supprimer ses informations et/ou son PROFIL en sollicitant la Société WMB COMPANY par tout moyen utile.

En outre, le CANDIDAT est au courant qu'une politique de confidentialité est mise à sa disposition et accessible sur le SITE à l'adresse suivante : <https://www.tridan.tech/politique-de-confidentialite/>

Article 6.2. Modalité d'accès au SITE

Lorsque les conditions nécessaires à l'inscription sont remplies, chaque CANDIDAT dispose d'un mot de passe. Ce mot de passe est strictement personnel et confidentiel et, en conséquence il ne doit être ni communiqué ni partagé avec quiconque.

Dans le cas où un CANDIDAT diffuserait ou utiliserait ses données et son mot de passe de façon contraire à leur destination, la Société WMB COMPANY pourra résilier de plein droit le compte du CANDIDAT sans mise en demeure préalable ; ce que le CANDIDAT accepte, par avance, expressément.

Le CANDIDAT est seul responsable de l'utilisation de ses données d'identification par des tiers ou des actions ou déclarations faites par l'intermédiaire de son compte personnel de CANDIDAT, qu'elles soient frauduleuses ou non. C'est pourquoi, le CANDIDAT garantit la Société WMB COMPANY contre toute demande faite à ce titre.

En effet, il est rappelé que la Société WMB COMPANY n'a pas pour obligation de vérifier l'identité de chaque CANDIDAT. Par conséquent, en cas d'usurpation d'identité d'un CANDIDAT, la Société WMB COMPANY ne saurait être tenue pour responsable. En tout état de cause, si un CANDIDAT suspecte une utilisation frauduleuse de son compte, il devra immédiatement en avvertir la Société WMB COMPANY.

Le SITE et la WEB APPLICATION sont accessibles vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24), sept (7) jours sur sept (7), sauf en cas de force majeure, d'incidents techniques ou d'interventions rendues nécessaires pour le bon fonctionnement du SITE et de la WEB APPLICATION. Dans de telles hypothèses, la Société WMB COMPANY ne pourra en aucun

cas être tenue pour responsable à l'encontre des CANDIDATS ou à l'encontre d'un tiers de toute modification, interruption ou suspension du SITE / WEB APPLICATION.

ARTICLE 7. DESINSCRIPTION

Article 7.1 Désactivation du compte

Par mesure de sécurité et de performance de la qualité des services proposés sur son SITE / WEB APPLICATION, la Société WMB COMPANY pourra désactiver les comptes des CANDIDATS qui n'ont pas été utilisés pendant une période supérieure ou égale à douze (12) mois.

Le CANDIDAT sera informé, par e-mail ou par courrier postal de la prochaine désactivation de son compte.

Article 7.2 Radiation

En cas de manquement aux présentes CGU par le CANDIDAT, la Société WMB COMPANY se réserve le droit de l'exclure du SITE / WEB APPLICATION après mise en demeure restée sans effet trente (30) jours à compter de sa réception. Le CANDIDAT renonce à toute contestation de sa radiation du SITE et à toute action en responsabilité à ce titre.

ARTICLE 8. PASSER UN TEST TRIDAN

Article 8.1 Généralités

Seul le CANDIDAT inscrit sur la WEB APPLICATION peut passer un TEST TRIDAN.

Le CANDIDAT a la possibilité de s'inscrire en qualité de CANDIDAT LIBRE à une ou plusieurs SESSIONS. Dans le cas où le CANDIDAT LIBRE serait inscrit à plusieurs SESSIONS, il se doit alors de participer à toutes les SESSIONS afin de ne pas perturber l'organisation des SESSIONS par les CENTRES AGRÉÉS.

Le CANDIDAT LIBRE peut se désinscrire d'une SESSION. Dans ce cadre, il se doit de contacter le CENTRE AGRÉÉ afin de le prévenir.

Il ne pourra être remboursé que dans deux cas de figures :

- Dans un cas de force majeure (cf article 19 des présentes CGU) ou sur certificat médical, le CANDIDAT LIBRE pourra percevoir un remboursement de la totalité du montant du test sur présentation d'un justificatif à transmettre par mail à contact@tridan.tech.
- Si le CANDIDAT LIBRE exerce son droit de rétractation dans un délai de quatorze (14) jours à partir de la date d'achat, comme prévu par l'article L221 du Code de la consommation.

La saisie d'informations relatives à un DEAL se fait sous l'entière responsabilité du CANDIDAT.

Article 8.2 Procédure d'inscription à un TEST TRIDAN

Procédures et différentes étapes pour s'inscrire à un TEST TRIDAN :

■ Etape 1 : Inscription Informations principales

Pour s'inscrire à une SESSION de TEST TRIDAN, le CANDIDAT doit nécessairement au préalable avoir créé un compte comme décrit à l'article 6 des présentes CGU.

Il est conseillé au CANDIDAT de remplir un profil détaillé sur la WEB APPLICATION. Dans le cadre d'un PROFIL public, cela aidera l'employabilité du candidat.

Les informations apportées par le CANDIDAT se doivent d'être exactes et réelles.

■ Etape 2 : Inscription à une Session

Une fois le profil du CANDIDAT rempli, celui-ci peut s'inscrire à un TEST TRIDAN. Pour ce faire, un CANDIDAT se connecte à son compte et en cliquant sur « Mes tests » dans la WEB APPLICATION, puis sur « M'inscrire à une session » pourra sélectionner une ville / date qui lui convient.

Il lui suffira alors de cliquer sur « M'inscrire » puis sur « Je confirme » pour être inscrit à la SESSION affichée.

■ Etape 3 : Convocation pour le test

Un mail de confirmation est envoyé au CANDIDAT, et une convocation est mise à la disposition du CANDIDAT (par mail et dans la WEB APPLICATION sur l'onglet « Mes Tests »). Il devra présenter obligatoirement cette dernière lors de la SESSION le jour J, et ce afin notamment de valider l'identité du CANDIDAT avec présentation d'une pièce d'identité.

En cas d'impossibilité de participer au test, le CANDIDAT devra obligatoirement informer le CENTRE AGREE (dont les coordonnées figurent sur la convocation) pour ne pas perturber la bonne organisation du TEST TRIDAN. Une demande de remboursement pourra être effectuée si les conditions précisées à l'article 8.1 des présentes CGU sont respectées.

■ Etape 4 : Passage du TEST TRIDAN

Le jour du TEST TRIDAN, le CANDIDAT doit se présenter avec notamment :

- Sa convocation au TEST TRIDAN
- Une pièce d'identité
- Le règlement de son test, dans le cas d'un CANDIDAT INVITE
- Tout moyen pour passer le test : ordinateur portable, tablette, smartphone permettant de se connecter à Internet.

Il devra alors se connecter à son compte, et cliquer sur « Passer le test » pour accéder à l'écran de la première question.

Le CANDIDAT tentera de répondre le plus honnêtement possible, sans tricher à l'ensemble des questions du test.

Le CANDIDAT aura environ 75 minutes pour répondre à l'ensemble des questions. Il pourra passer des questions sans y répondre, et y revenir un peu plus tard si le temps le lui permet.

Quand le CANDIDAT estime avoir répondu juste à toutes les questions, il clique sur « Terminer le Test » et obtient alors directement son résultat sur la WEB APPLICATION.

ARTICLE 9. PROFIL

Le CANDIDAT respectera les conditions de complétions de son profil mentionnées dans l'article 6 des présentes CGU.

La Société WMB COMPANY met à disposition du CANDIDAT la possibilité de compléter son PROFIL en intégrant des expériences professionnelles et formations académiques.

Il est demandé là encore au CANDIDAT de faire preuve d'authenticité, de transparence et de réalité. Il s'engage à n'indiquer que des expériences et formations licites et autorisées par la législation française.

Le CANDIDAT s'engage à être concis et à présenter ses formations et expériences sous forme de listes de tâches / missions réalisées et/ou matières suivies.

Le CANDIDAT pourra en outre préciser le pourcentage de temps passé sur une mission lors d'une expérience professionnelle ou une connaissance académique lors d'une formation, permettant ainsi de faire un parallèle direct avec les compétences opérationnelles indiquées par le RADAR et donc par le résultat du TEST TRIDAN.

ARTICLE 10. OBLIGATIONS DES PARTIES**ARTICLE 10-1. OBLIGATIONS DU CANDIDAT**

Le CANDIDAT s'engage à :

- respecter l'ensemble des dispositions des présentes CGU,
- ne s'inscrire qu'aux sessions auxquelles il pourra réellement participer
- respecter l'ensemble des lois et règlements en vigueur,
- ne pas tricher lors du test,
- régler financièrement la contrepartie du test au centre agréé ou à la Société WMB COMPANY,
- avertir la Société WMB COMPANY dans les plus brefs délais de tout renseignement dont il pourrait avoir connaissance et qui pourrait avoir un impact sur l'exécution des présentes CGU,

ARTICLE 10-2. OBLIGATIONS DE LA SOCIETE TRIDAN

La Société TRIDAN s'engage à :

- mettre en œuvre tous les moyens pour proposer des tests de qualité
- améliorer au temps que faire se peut l'employabilité des CANDIDATS

ARTICLE 11. PRIX & MODALITE DE PAIEMENT**Article 11-1. Prix**

Lors de l'inscription à un TEST TRIDAN, le CANDIDAT LIBRE procède au règlement de celui-ci auprès de la Société WMB COMPANY. Le prix de la SESSION est toujours affiché à l'inscription d'une SESSION sur <https://app.tridan.tech/candidat/inscription-examen>.

En contrepartie du passage d'un TEST TRIDAN, un CANDIDAT INVITE peut être redevable d'une somme d'argent définie par le CENTRE AGRÉÉ. En effet, TRIDAN autorise ses

partenaires CENTRE AGRÉÉS à refacturer le TEST TRIDAN à ses CANDIDATS INVITES. Le CENTRE AGREE est donc libre de refacturer ou non le coût du TEST TRIDAN, et si oui, de le faire au montant désiré.

Article 11-2. Modalités de paiement

Le CANDIDAT LIBRE règle le montant du test par carte bancaire depuis la WEB APPLICATION TRIDAN, au moment de l'inscription à un TEST TRIDAN.

Si le CENTRE AGREE décide de refacturer le prix du TEST TRIDAN à ses CANDIDATS INVITES, alors ces derniers sont tenus de d'effectuer un règlement par chèque, espèces voire carte bleue quand le CENTRE AGRÉÉ dispose d'un TPE ou d'une application type PAPAM. Le CENTRE AGREE peut choisir le moyen de paiement qui lui convient ou autoriser les différents moyens de paiement. Si le CANDIDAT INVITE souhaite recevoir un reçu ou une facture, il devra en faire la demande auprès du CENTRE AGREE qui a reçu le règlement.

Toute contestation devra être réalisée par le CANDIDAT dans les plus brefs délais par lettre recommandée avec accusé de réception ; à défaut de quoi la contestation ne sera pas acceptée.

ARTICLE 12. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le cadre du RGPD, la Société WMB COMPANY met à disposition des candidats les éléments suivants pour informer sur l'utilisation des données personnelles :

- Politique de confidentialité : <https://www.tridan.tech/politique-de-confidentialite/>
- Politique des cookies : <https://www.tridan.tech/politique-de-cookies/>
- Mentions légales : <https://www.tridan.tech/mentions-legales/>

ARTICLE 13. SUSPENSION – RESILIATION

La Société WMB COMPANY peut suspendre de plein droit les présentes CGU et/ou le compte du CANDIDAT, sans indemnité au profit du CANDIDAT et sans mise en demeure préalable, dans les cas suivants :

- En cas de déloyauté constatée par la Société WMB COMPANY et s'il y a urgence à faire cesser les agissements concernés,
- Lorsque les agissements du CANDIDAT mettent en danger, de quelle que manière que ce soit, le fonctionnement du SITE / WEB APPLICATION,
- Lorsque le CANDIDAT ne respecte pas les termes des CGU.

Cette décision est portée à la connaissance du CANDIDAT par courriel ou par courrier postal.

La suspension sera levée dans un délai de sept (7) jours ouvrés à compter de la réception par la Société WMB COMPANY d'un courrier recommandé avec accusé de réception justifiant que la cause de la suspension notifiée au CANDIDAT a été supprimée.

La résiliation des CGU emporte sans délai la cession des droits d'utilisation accordés au CANDIDAT s'agissant du SITE / WEB APPLICATION et de ses services associés.

La résiliation des CGU emporte également restitution par le CANDIDAT de l'ensemble des documents ou informations transmises dans le cadre de leur exécution. La Société WMB COMPANY supprimera les données relatives au CANDIDAT de sa base de données.

En cas de résiliation, le CANDIDAT demeure redevable du prix d'un TEST TRIDAN réellement passé et prévu à l'article 11.

ARTICLE 14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos et textes contenus sur le SITE / WEB APPLICATION, à l'exception des éléments fournis par le CANDIDAT pour décrire et illustrer ses Expériences / Formations / Projet professionnel sont la propriété intellectuelle exclusive de la Société WMB COMPANY ou de ses partenaires et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de la Société WMB COMPANY ou de ses partenaires, sous peine de poursuites judiciaires.

Il en va ainsi notamment de l'utilisation de l'un de ces éléments à titre de méta-tags, liens hypertextes, noms de domaine etc.

Le CANDIDAT s'interdit notamment de modifier, copier, reproduire, télécharger, diffuser, transmettre, exploiter commercialement et/ou distribuer de quelle que façon que ce soit les pages et/ou les codes informatiques des éléments composant le SITE / WEB APPLICATION.

ARTICLE 15. LIENS HYPERTEXTES

Article 15-1. Liens html vers d'autres sites

Le SITE contient des liens vers des sites de partenaires dont les contenus ont été jugés pertinents ou complémentaires.

La Société WMB COMPANY n'exerce cependant aucun contrôle régulier sur ces sites et n'assume donc aucune responsabilité quant au contenu de ces sites, leur accessibilité et sur les produits ou les services qu'ils proposent.

La Société WMB COMPANY ne pourra donc être tenue pour responsable des dommages liés à l'utilisation du site du partenaire.

Article 15-2. Liens html de tiers vers le SITE

La Société WMB COMPANY interdit tous liens en provenance de sites à caractère violent, pornographique ou pédophile, pouvant porter atteinte à la dignité de la personne humaine et, d'une manière générale, contraires aux bonnes mœurs ou ayant pour objet la vente d'objets interdits ou illicites.

Il est précisé que l'existence d'un lien hypertexte en provenance d'un site tiers vers le SITE n'implique en aucune manière une quelconque preuve de coopération entre la Société WMB COMPANY et le site tiers.

La Société WMB COMPANY n'exerce aucun contrôle sur les sites de tiers et rejette par conséquent toute responsabilité quant aux contenus, services et produits des sites ayant mis en œuvre un lien html vers le SITE.

ARTICLE 16. RESPONSABILITE**ARTICLE 16-1. Concernant les questions du TEST TRIDAN**

La WEB APPLICATION TRIDAN est une plateforme permettant à un CANDIDAT de passer un test composé de plusieurs questions basées sur un savoir professionnel.

Dès lors, la notation / scoring proposé par TRIDAN lui est propre et ne peut faire l'objet de quelconque revendication de la part des CANDIDATS.

Les questions sont classées par 3 niveaux de difficulté : facile, moyenne et difficile, lesquelles reçoivent une pondération en fonction du niveau.

Les bonnes réponses aux questions ne sont jamais dévoilées aux CANDIDATS pour conserver la confidentialité et la durée de vie du test.

Certaines réponses, du fait du caractère non scientifique / exacte sur le sujet, peuvent parfois être discutées. L'équipe TRIDAN sélectionne les réponses au travers d'un savoir professionnel acquis par l'expérience. Le CANDIDAT ne pourra pas dès lors remettre en question les résultats des tests sous prétexte d'une réponse erronée.

La responsabilité de la Société WMB COMPANY ne pourra être recherchée qu'en cas de faute prouvée dans le cadre de l'exécution des présentes.

En aucun cas la responsabilité de la Société WMB COMPANY ne pourra être recherchée, quel que soit le type d'action intentée, pour un dommage indirect par exemple, et sans que la liste ne soit exhaustive, tout préjudice financier ou commercial, perte de crédibilité, préjudice d'un tiers, ou action intentée par un tiers contre le CANDIDAT ainsi que leurs conséquences, liées aux présentes ou à leur exécution.

En tout état de cause, il est expressément convenu entre les PARTIES que si la responsabilité de la Société WMB COMPANY était retenue dans le cadre de l'exécution des présentes CGU, celle-ci serait limitée, tous préjudices et toutes demandes confondus, à cinq (5) % des sommes versées par le CANDIDAT au titre des présentes.

Article 16-2. Concernant l'utilisation du SITE / APPLICATION :

La Société WMB COMPANY est tenue de mettre en œuvre l'ensemble des moyens reconnus nécessaires, conformément aux règles de l'art, pour atteindre les objectifs mis à sa charge au titre du passage d'un TEST TRIDAN. Il appartient aux CANDIDATS d'apporter la preuve de la faute de la Société WMB COMPANY pour mettre en cause sa responsabilité, cette dernière étant soumise à une seule obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat.

En aucun cas, la responsabilité de la Société WMB COMPANY ne saurait être recherchée lorsqu'il y a faute, négligence, désistement, annulation, omission ou défaillance d'un CANDIDAT.

L'utilisation du SITE / WEB APPLICATION se fait sous l'entière responsabilité des CANDIDATS. En conséquence, chaque CANDIDAT inscrit sur le SITE / WEB APPLICATION renonce, de convention expresse, à toute poursuite à l'encontre de la Société WMB COMPANY en cas de mauvais fonctionnement du réseau Internet ou de l'équipement informatique du CANDIDAT.

Sous réserve des dispositions réglementaires applicables, les CANDIDATS reconnaissent et acceptent expressément que le SITE est fourni en l'état, accessible en fonction de sa disponibilité et sans aucune garantie expresse ou implicite de la part de la Société WMB COMPANY et que son utilisation se fait sous l'entière responsabilité des CANDIDATS.

Les équipements (ordinateur, logiciels, moyens de télécommunications, etc.) permettant l'accès et l'utilisation aux services sont à la charge exclusive des CANDIDATS, de même que les frais de télécommunications induits par leur utilisation.

Il appartient aux CANDIDATS de s'informer du prix d'utilisation desdits équipements ou services auprès des opérateurs concernés.

Les CANDIDATS s'engagent à disposer des compétences, matériels et logiciels requis pour l'utilisation d'Internet, ou le cas échéant, de services Internet.

La Société WMB COMPANY ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de détérioration du matériel informatique des CANDIDATS résultant d'un virus ou de toutes autres contaminations informatiques.

C'est donc au CANDIDAT que revient de mettre en œuvre toutes les mesures destinées à la protection de ses propres données et/ou matériels et/ou logiciels.

En aucune manière la Société WMB COMPANY ou les partenaires qui pourraient être mentionnés dans son SITE ne pourront être tenus responsables, à quel que titre que ce soit, de tout incident ou dommage direct ou indirect ou de tout préjudice financier ou commercial, résultant de l'utilisation du SITE / WEB APPLICATION.

ARTICLE 17. MODIFICATION DES CGU

Les présentes CGU pourront être modifiées à tout moment par la Société WMB COMPANY.

Seules les CGU publiées le jour de la demande d'inscription sont applicables à celle-ci. Elles sont portées à la connaissance du CANDIDAT et acceptées par celui-ci lors de son inscription sur le SITE / WEB APPLICATION.

ARTICLE 18. INTUITU PERSONAE

Le CANDIDAT s'interdit de céder, d'apporter ou de transmettre, quelle que soit la modalité juridique utilisée, à titre onéreux ou gratuit, tout ou partie des droits ou obligations résultant des présentes CGU, sauf accord préalable et écrit de la Société WMB COMPANY.

ARTICLE 19. FORCE MAJEURE

La Société WMB COMPANY se réserve la faculté de suspendre, retarder ou modifier ou annuler la réalisation d'une SESSION pour un TEST TRIDAN en cas de survenance d'événements ou de circonstances de force majeure ou de cas fortuits ou d'événements ou de circonstances contractuellement assimilés aux cas de force majeure ou de cas fortuits quand bien même ils ne répondraient pas à la définition juridique telle que : incendie, arrêt de travail indépendant et extérieur à la volonté de l'entreprise ou d'un quelconque de ses fournisseurs ou sous-traitants, inondation, épidémie, guerre, réquisition, grève, ouragan, tornade, tremblement de terre, révolution, vol de tout ou partie du matériel, interruption ou retard dans les transports, avarie de transport, manque de matières premières, accident

d'outillages, manque de combustible ou de toute autre source d'énergie, ainsi qu'en cas de survenance de toute circonstance ou événement extérieur à la volonté de la Société WMB COMPANY intervenant postérieurement à la conclusion du contrat et en empêchant l'exécution dans des conditions normales.

Il est précisé que, dans une telle situation, le CANDIDAT ne pourrait réclamer le versement d'aucune indemnité, et ne pourra tenter aucun recours à l'encontre de la Société WMB COMPANY.

En cas de survenance d'un des événements susvisés, la Société WMB COMPANY s'efforcera d'informer le CANDIDAT dès que possible.

ARTICLE 20. DISPOSITIONS GENERALES

Si l'une quelconque des stipulations des présentes venait à être nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

ARTICLE 21. DROIT APPLICABLE et ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

En cas de différend survenant entre les PARTIES au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes, les PARTIES s'efforceront de le régler à l'amiable.

A DEFAUT D'ACCORD AMIABLE DANS UN DELAI D'UN (1) MOIS A COMPTER DE LA SAISINE DE L'UNE DES PARTIES, LE LITIGE POURRA ETRE SOUMIS AU TRIBUNAL COMPETENT SUR ANGERS, Y COMPRIS POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES, EN REFERE OU PAR REQUETE.